

SITEL INFO PASS « MOBILITÉS » Acquis en 2022, perdue pour 2023

SOUVENIRS, SOUVENIRS :

En début d'année, toujours visionnaire et active, LA CFDT demande à la Direction une prime de 100€ pour faire face au coût de la vie, au prix de l'énergie qui augmente...

Cible : chaque salarié qu'il soit en présentiel ou en distanciel car tout le monde est touché par la vie chère !

CONCRETÈMENT :

LA CFDT savait que l'énergie serait un enjeu majeur cette année. Nous vous avons sollicité à 3 reprises parce que la Direction faisait la sourde oreille (merci à tous ceux qui ont osé débrayer...). Nous sommes arrivés à faire avancer la date des négociations salariales (NAO) pour une sortie de crise, le statu quo n'ayant de sens que pour les attentistes et aucun intérêt pour les salariés.

Dans cette négociation salariale, la Direction a consenti, entre autres [TRACT NAO 2022 SIGNATURE CFDT] à l'instauration d'une carte prépayée PASS MOBILITES pour chaque salarié(e) à SITEL France.

- pour 2022 : forfait de 50€ (octobre à décembre)
- pour 2023 : 37,50€ versés en début de trimestre

SOIT 150 EUROS PAR AN

SITEL INFO PASS « MOBILITÉS » Acquis en 2022, perdue pour 2023

Documents

[SITEL INFO PASS « MOBILITÉS » Acquis en 2022, perdue pour 2023](#)